



27 février 2006

APMM - Association des Populations des Montagnes du Monde

50, boulevard Malesherbes 75008 Paris - F - Tel. : +331.42.93.86.60. - Fax : +331.45.22.28.18.- E.mail : n.krausz@apmm-wmpa.org

3^{ème} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'APMM SUR
« LES CULTURES ILLICITES EN ZONES DE MONTAGNE »
VENDREDI 24 FEVRIER 2006 - 10h00 - 13h00

PARTICIPANTS

- Frédéric Apollin, VSF-CICDA, APMM (f.apollin@avsf.org)
- Jean Bourliaud, INRA, Vice-président APMM (bourliaud@ivry.inra.fr)
- Sergio Escribano, Directeur du CERAI (sergi@cerai.es)
- Nicolas Krausz, APMM, Directeur Général (n.krausz@apmm-wmpa.org)
- Alain Labrousse, fondateur de l'Observatoire Géopolitique des Drogues (allab@club-internet.fr)
- Eric Nanchen, Directeur de la Fondation pour le développement durable de la montagne (FDDM), (fddm@netplus.ch)

Au lendemain du Bureau Exécutif de l'APMM (23 février 2006) où Alain Labrousse a présenté les réflexions du groupe de travail sur les cultures illicites et le projet de Rencontre internationale des communautés de montagne concernées par ces cultures, le groupe se réunit pour profiter de la présence de Sergio Escribano, directeur technique du CERAI (ONG espagnole basée à Valencia - www.cerai.es), et établir un plan d'action pour la mise en œuvre du projet.

1. Le projet de Rencontre internationale des producteurs de cultures dites illicites

Le thème et l'intitulé du projet de Rencontre internationale sont d'abord discutés. Le projet se présente comme un processus qui vise à donner la parole aux communautés de montagne concernées par les agricultures qui peuvent avoir un usage illicite. La Rencontre Internationale serait elle-même une étape dans l'émergence de cette expression collective.

Les objectifs poursuivis sont :

- a. échanger et communiquer sur les contraintes géo et socio-économiques qui poussent ces communautés vers ces formes d'agricultures
- b. s'interroger sur l'avenir des territoires concernés : développement équitable et durable des économies rurales de montagne, développement alternatif, développement des usages licites (religieux, médicaux et alimentaires) de ces cultures...
- c. dégager des propositions sur les politiques à mettre en œuvre qui pourront être présentées à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ONU sur le problème des drogues en 2008
- d. créer un réseau ou une association des communautés concernées comme interlocuteur des autorités et organisations nationales, régionales et internationales

L'objectif premier et l'enjeu majeur de cette démarche est de permettre aux communautés concernées par ces problèmes dans les différents continents du monde (Afrique, Amérique du Sud, Asie) de se reconnaître et d'échanger entre elles. Si les producteurs de coca sont déjà réunis en syndicats en Bolivie et au Pérou et envisagent de créer une Association andine après l'élection présidentielle péruvienne (cf. compte-rendu de la précédente réunion), la situation est en revanche très différente en Afrique du Nord ou en Asie où les paysans cultivateurs de cannabis et de pavot sont très isolés et ne s'expriment pas en tant que tels. Le principal défi de ce projet consiste donc à organiser la représentation de ces communautés nord-africaines et asiatiques et leur mise en relation avec les organisations andines qui ont déjà constitué un corpus de revendications très spécifiques.

2. Organisation et calendrier

Sur proposition de Sergio Escribano, un comité international d'organisation et de promotion du projet sera constitué autour de l'APMM, maître d'ouvrage du projet, et du CERAI, maître d'œuvre.

Ce comité comprendra notamment des experts des cultures illicites et a une fonction de conseil scientifique et d'identification des représentants des communautés concernées.

➤ Phase 1 : Elaboration et rédaction du projet

Moyens : Sergio Escribano transmet à Alain Labrousse le projet initial qu'il avait rédigé dans les années 90 et que le CERAI avait récupéré pour le proposer à la Commission Européenne qui avait alors donné un accord de principe. Alain Labrousse actualise le projet avant de le présenter au comité d'organisation et de promotion.

Délais : La nouvelle version du projet devrait être disponible début avril. Elle sera ensuite diffusée par mail aux membres du comité d'organisation et de promotion. Une réunion sera organisée à l'APMM à Paris début mai avec l'ensemble des membres du comité pour valider la version définitive du projet.

➤ Phase 2 : Identification des représentants et prise de contacts

➤ **Andes** : A l'occasion de la prochaine visite en France du nouveau Ministre bolivien des Affaires Etrangères, M. David Choquehuanca Céspedes, une rencontre sera organisée par Jean Bourliaud pour engager une coopération officielle avec les nouvelles autorités politiques boliviennes.

Ce projet sera présenté à Lima en avril au nom de l'APMM par Dionicio Nuñez à l'occasion de la création de l'Association andine des producteurs de coca.

Il sera également traité à l'occasion de la Rencontre régionale APMM Andes en septembre 2006 en Bolivie.

▪ **Asie** : Alain Labrousse prendra rencontre le 3 mars une délégation laotienne conduite par le Gouverneur de la région de Phongsaly (voir compte-rendu ci-dessous).

Pierre-Arnaud Chouvy établit des contacts avec des spécialistes asiatiques et des représentants de producteurs de pavot lors de sa participation au Séminaire de la *Mae Fah Luang Foundation* en Thaïlande et en Afghanistan.

Denis Blamont parlera de ce projet avec les membres des APMM Himalaya lors de la Rencontre de Shillong (8-10 mars 2006).

Gérard Logié et Alain Labrousse engageront des démarches auprès de MADERA pour établir des contacts avec des producteurs de pavot afghans.

Vendredi 3 mars 2006

Rencontre d'Alain Labrousse avec une délégation du Laos

1. La délégation que j'ai rencontrée était composée du vice-gouverneur de la Province, du directeur du bureau provincial du plan et de l'investissement et du chef du district de Phongsaly. Etaient également présent le directeur national lao du PDDP (Projet de Développement Rural du District de Phongsaly), d'un interprète et de Dominique, le responsable du projet CCL sur le terrain. Ce dernier est un projet financé par l'AFD et pour lequel le CCL offre l'assistance technique. Ce projet sera terminé à la fin du mois d'août. Les personnes qui constituent la délégation sont membres du comité de pilotage du projet et ont suivi les activités pendant près de 10 ans. L'objectif principal du voyage en France était centré sur le système de décentralisation en France, les différents niveaux (région, département, municipalité). Le programme a été organisé par le CNEARC dans la région de Montpellier.

2. La Province de Phongsaly comme la plupart des provinces du Nord du Laos, a fait l'objet d'un plan assez strict d'éradication de l'opium. Le gouvernement a déclaré triomphalement la province "libre d'opium" (Opium free) en 2005. En privé, les autorités reconnaissent que pour l'instant la situation des villages est pire qu'avant car il n'y a pas eu de réelles alternatives à l'opium. Tout le monde pense que l'opium n'a pas

entièrement disparu et qu'il reprendra sous peu... Selon le zèle des fonctionnaires, les actions d'éradication ont été plus ou moins fortes mais il y a parfois eu des négociations au sein des villages.

3. Dans la province de Phongsaly, il y a un programme de l'UNODC qui travaille sur 3 districts. Le CCL a eu l'occasion de participer à des réunions avec eux. Leur travail est très décevant, avec très peu d'impacts et surtout peu de perspectives car ils travaillent avec des budgets annuels sans garantie de renouvellement, ce qui est vraiment un comble quand on travaille sur des perspectives qui demandent des années à se mettre en place. L'UNODC termine son projet dans ces 3 districts en mai et parle d'un nouveau projet dans 3 autres districts alors que peu d'activités ont réellement abouti. Les budgets de l'UNODC dépendent à plus de 95% des Etats-unis. Il y a également un projet de l'ambassade des Etats-unis dans un autre district qui travaille avec des villages où il y a eu des campagnes d'éradication.

4. Le programme lié à l'éradication du pavot est une priorité du niveau central et les provinces ont relativement peu de marge de manoeuvre pour s'y opposer. Il s'agit avant tout pour le gouvernement lao de se montrer un bon élève pour réussir son intégration au sein de la communauté internationale...

Après que j'ai eu exposé la situation mondiale de la production d'opium, particulièrement en Afghanistan, et les raisons pour lesquelles il me paraissait peu réaliste de penser à une transformation de la production illégale en production légale destinée à l'industrie pharmaceutique, la discussion s'est engagée.

Le vice-gouverneur m'a demandé si je pensais que la consommation d'opium présentait des inconvénients. J'ai répondu que lorsqu'elle était socialement contrôlée, dans des régions n'ayant pas accès à la médecine, elle semblait présenter plus d'avantages que d'inconvénients. En aparté les gens du CCL m'ont indiqué que la plupart de mes interlocuteurs avaient été cultivateurs de pavot et avaient consommé de l'opium à titre médicinal [J'ajoute, peut-être récréatif]. Il m'a semblé que nous étions donc là dans une problématique assez proche de celle des producteurs de coca en Bolivie.

J'ai donc présenté notre projet de colloque et demandé s'il était envisageable que des représentants du Laos y participent. Mes interlocuteurs laotiens ont évité de répondre. Les gens du CCL m'ont dit que quelles que soient les convictions des fonctionnaires présents, ils ne pourraient pas intervenir pour soutenir une position qui n'est pas celle de leur gouvernement (éradication dans ce cas). Mais il leur a semblé qu'ils pourraient être présents en observateurs attentifs. Le CCL est quant à lui partant. J'ai par ailleurs appris qu'un militant du développement, Sengdao, proche de Marc Dufumier, qui fait l'aller retour entre la France et sa région de Kasi où on cultive également du pavot (il avait participé à la campagne que j'avais organisé en 1989), est toujours actif. C'est à mon avis un participant possible.

A propos des représentants officiels tenus de respecter la position de leur gouvernement, ce n'est pas nécessairement le cas pour l'Afghanistan, où des gouverneurs sont susceptibles de critiquer vertement la position de Kaboul, pour ne pas parler des chefs de tribu. Il faut demander au CERAI ce qui pourrait se passer dans le cas du Maroc.